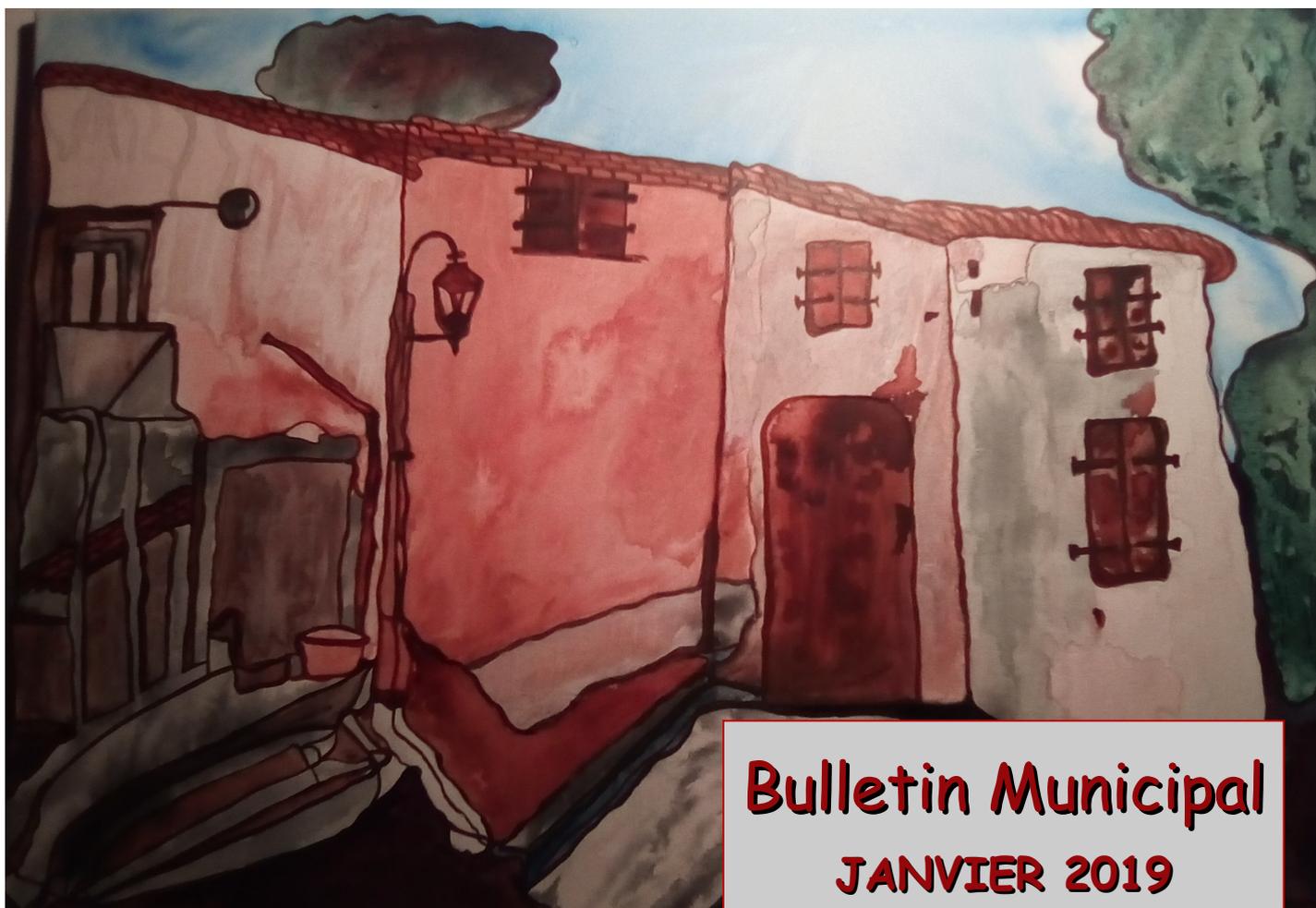


COMMUNE DE MONTAURIOL - LES HOSTALET



Bulletin Municipal JANVIER 2019

Aquarelle de Laurence LIGNON GALLET

SOMMAIRE

Mot du Maire	Page 2 et 3	Informations générales	Page 6
Projets et actions engagés	Page 4 et 5	Ça s'est passé à Montauriol	Page 7 et 8

Respectons notre village, ne pas jeter sur la voie publique

Adresse du site internet: mairie-montauriol.com

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés

Le gilet jaune, vêtement de sécurité par excellence, est devenu depuis quelques semaines le signe de ralliement de beaucoup de nos concitoyens.

Parti des réseaux sociaux, c'est un phénomène inédit et inattendu. Durable ou non, ce mouvement a la particularité de passer outre les syndicats et partis politiques, devenus ces dernières années inaudibles et décriés, voir porteurs de tous les maux.

Comme pour toute protestation, chacun peut en penser ce qu'il veut. On doit simplement rappeler que si le droit de grève est une liberté, le respect des personnes et des biens l'est tout autant.

Ce qui est certain c'est que nous connaissons les difficultés que peuvent rencontrer un certain nombre de nos concitoyens. Les travailleurs et beaucoup de nos retraités du milieu rural en difficultés récurrentes ne sont pas une fiction.

Sur le fond du sujet, le prix du carburant n'est qu'un élément parmi d'autres mais c'est celui qui a servi de détonateur. Je suis persuadé que personne n'est opposé à la transition écologique. C'est du pur bon sens. Mais elle doit être absolument accompagnée de mesures conséquentes pour y accéder. Car ce qui est vrai à Paris ne l'est pas dans le milieu rural, et que sans voiture nous ne pouvons pas nous déplacer pour travailler, se soigner et consommer. C'est le quotidien de tous ceux qui ne résident pas en zone urbaine. On ne peut le nier.

Pendant longtemps les collectivités locales pouvaient mettre en place une fiscalité adaptée pour compenser la rigueur de dispositifs nationaux. Malheureusement les coupes budgétaires qui ont été imposées par l'Etat ces dernières années rendent de plus en plus difficile de telles orientations. Bien au contraire, nous sommes contraints à une rigueur sans précédent, quant à l'équilibre de nos comptes publics.

Nous voilà avec une année 2018 qui s'est écoulée tellement vite que vous avez déjà dans les mains ce nouvel opus du bulletin municipal, qui dit bulletin dit moments où on reprend sa respiration pour faire le bilan avant de se replonger dans les projets et les dossiers qui nous occupent depuis quelques années.

Comme je le dis souvent, le temps administratif est souvent lourd, lent, dévoreur de temps mais un passage obligé à respecter si nous voulons mener à bien nos projets. Alors soyez-en sûrs nous savons être patients, rigoureux et respectueux de la myriade de règlements qui nous sont imposés, et surtout particulièrement pugnaces pour ne rien lâcher. C'est dans cet esprit que nous conduisons nos chantiers annoncés depuis plusieurs mois, notamment l'accessibilité. La loi handicap définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité.

Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments publics. C'est dans cette optique que des travaux seront réalisés en ce début d'année afin de respecter cette loi et surtout d'apporter des réponses pratiques à nos concitoyens touchés par le handicap. Un paragraphe dans ce bulletin résumera les actions engagées.

Patience toujours, avec l'attente des retours de décisions des demandes de subventions pour le démarrage des travaux de notre église, avec un investissement conséquent pour la commune. Nous n'avons pas hésité à demander une autorisation auprès de Mr le préfet, pour pouvoir prétendre à 90% d'aides publiques, celle-ci a été acceptée.

Deux cent vingt mille euros d'estimations, 50% d'aides obtenues de l'Etat au travers du ministère de la culture et toujours pas de retour des autres co-financeurs, départements, régions pour lesquels 40% d'aides sont demandées. Des interventions auprès des instances départementales et régionales devraient permettre un aboutissement favorable à nos demandes. A suivre...

Nous avons également engagé une série de travaux sur notre réseau d'éclairage public avec l'appui du SYDEEL, visant à économiser de l'énergie, mais surtout de mettre aux normes nos candélabres et autres lanternes typiques de notre village. Les travaux subventionnés et budgétisés devraient débuter en ce début d'année.

Vous étiez présents également pour cette présentation de ce que pourrait devenir notre nouvelle RISC, plus pertinente pour notre village. Nous allons travailler ensemble à sa mise en place afin de pouvoir mener à bien ce volet supplémentaire de surveillance pour la lutte contre les incendies. N'hésitez pas à nous rejoindre.

En cette fin 2018, nous avons honoré pour la 100e fois la mémoire de tous les soldats de la guerre 1914-1918 qui ont donné leur vie pour notre liberté. Leur sacrifice et celui des soldats de 1939-1945 a amené les pays d'Europe à se réunir pour créer l'espace de paix et de coopération qu'est la Communauté Européenne. L'année 2019 sera une année importante pour l'Europe avec le renouvellement du parlement Européen. Participons à ce scrutin important et veillons sur cet espace de démocratie et de rapprochement des peuples.

En ce début d'année, c'est aussi le moment de remercier les bénévoles du monde associatif pour leur engagement, de remercier particulièrement les membres du conseil municipal et en particulier les adjoints et notre secrétaire pour le soutien qu'ils ont apporté tout au long de l'année écoulée.

Pour 2019, je souhaite à chacun de profiter au maximum de ces moments, même souvent si légers, si riches et de vivre pleinement tous les instants de bonheur partagés en famille et avec vos proches. Je terminerai par vous souhaiter beaucoup de santé et je suis sincère avec ces quelques mots car c'est l'essence même de cette vie qui file un peu trop vite à mon goût.

Bonne année à tous.

Patrick MAURAN

PROJETS ET ACTIONS ENGAGÉS

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME

La politique d'accessibilité s'inscrit dans une politique plus large, interministérielle, celle du handicap qui s'inscrit elle-même dans une dimension internationale et européenne. L'accessibilité est l'affaire de tous. Les acteurs de l'accessibilité sont présents à tous niveaux et agissent au quotidien à la construction d'une cité chaque jour plus inclusive.

L'accessibilité de la chaîne du déplacement est au cœur des enjeux des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des Territoires, lesquels sont en charge des politiques publiques permettant d'assurer la continuité et l'accessibilité, de la chaîne des déplacements. Dans ce cadre, ils pilotent le dispositif des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour le cadre bâti.

C'est l'outil créé par ordonnance en septembre 2014 pour faire suite à la concertation de l'hiver 2013-2014 pour traduire l'engagement des acteurs publics et privés à rendre la société accessible à tous dans des délais resserrés .

C'est dans ce contexte législatif que nous avons programmé des travaux dès ce début d'année pour un montant de 37 614,85 euros subventionnés à 80% (50% état, 30% Région).

Ils consisteront à améliorer la lisibilité, l'accessibilité du pourtour de la Mairie , de la salle polyvalente avec la mise aux normes des toilettes publiques ainsi que l'accès au cimetière.

PROJET EOLIENS DE FOURQUES ET DE PASSA

Depuis 2016, les projets de parcs éoliens de Fourques et de Passa sont en cours de développement, sur les communes du même nom. A ce jour, l'implantation définitive des éoliennes n'est pas encore connue, seule une zone d'implantation potentielle a été définie en vue de lancer les études de faisabilité. Le projet prévoit toutefois sur la commune de Fourques l'implantation de 6 éoliennes d'une hauteur maximale de 132 m en bout de pale.

Considérant que l'impact de l'implantation de ce projet serait néfaste pour notre village sur plusieurs points (environnementaux , touristiques, valeurs patrimoniales) , le conseil municipal a voté une motion contre l'implantation d'éoliennes sur le territoire des Aspres dès le printemps 2017. Onze municipalités des Aspres (Caixas, Calmeilles, Camélas, Castelnou, Llauro, Montauriol, Sainte-Colombe, Terrats, Tordères, Trouillas, et Villemolaque) sont mobilisées contre les différents projets d'implantation d'éoliennes dans ce secteur, tout comme les 64 municipalités du Syndicat de Canigou Grand Site qui ont adopté une motion contre l'implantation d'éoliennes sur le piémont du Canigou. Les élus du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ont également adopté une motion appelant à un moratoire sur l'éolien.

Début novembre, les onze maires des Aspres refusant les projets d'implantation ont demandé une audience auprès du Préfet des Pyrénées-Orientales. Le 24 Janvier en matinée , nous participerons à cette rencontre afin de défendre notre approche sur ces projets.

PROJETS ET ACTIONS ENGAGÉS

LE TRES HAUT DEBIT

Il permettra ainsi à chacun d'accéder à une connexion très haut débit, ce qui signifie une énorme quantité de données échangées à très grande vitesse ! Une qualité optimale sur les services déjà existants (TV, téléphone, Internet). De nouveaux services au quotidien : vidéo ultra-HD, TV en replay, domotique... et pour tous vos besoins : e-administration, télétravail, cloud, téléassistance et bien d'autres. Des usages simultanés : dans une famille, tout le monde pourra être connecté en même temps et par exemple regarder un film, jouer en ligne ou encore télécharger des fichiers. Un territoire connecté : un réseau performant pour les entreprises, le développement du numérique dans les établissements scolaires, l'accès à l'e-santé pour tous... Voilà l'idéal de ce que nous pourrions faire avec THD à la lecture de la plaquette du réseau public numérique 66.

Plus concrètement pour notre village, nous avons l'information de travaux à venir par le conseil départemental qui devaient être là pour fin 2018 ou début 2019. Des travaux complémentaires sur la commune de Fourques ont décalé le début des travaux (pose d'un central, et enfouissement d'une partie de réseau supplémentaire en sortie de village à Fourques). Tous les habitants pourraient disposer d'un réseau très haut débit théoriquement 10 fois plus puissant.

Notre village fait partie du premier lot de communes prioritaires car les débits étaient les plus faibles (voire inexistantes par moments). Dans un premier temps, les travaux commenceront par la montée en débit, avec le remplacement des fils de cuivre par de la fibre optique pour relier au réseau de collecte les centraux téléphoniques puis les sous-répartiteurs de France Télécom,

Concrètement donc ce projet sera scindé en deux parties : la montée en débit et ces travaux à venir dès ce début d'année et le FTTH («Fiber to the Home»), c'est à dire le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'intérieur des logements, ou un réseau mixte de fibre et fil cuivre. Ces nouvelles technologies ultra-performantes complètent et finalisent à mon sens, l'efficacité et la pérennité d'un réseau. Pour cette deuxième partie, le calendrier devient moins précis, mais tout doit être terminé pour 2022, nous aurons déjà pu apprécier la première phase et toute son efficacité.

Le Département déploie le THD dans les Pyrénées-Orientales. Une fois les travaux de déploiement terminés, le Département confie l'exploitation et la commercialisation de Numérique 66 à un délégataire de service public (Altitude Infrastructure). Celui-ci ouvrira le réseau à des fournisseurs d'accès Internet (FAI) qui vous proposeront alors des offres vous permettant de vous connecter en très haut débit. Le Département restera cependant propriétaire de Numérique 66 et continuera de veiller à la qualité du service rendu aux usagers.

INFORMATIONS GENERALES

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Ce qui change au 1er janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales.

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.

A partir du 1er janvier 2019, les électeurs pourront :

- s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 ;
- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles ;

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Cette évolution allège la charge des communes dans la gestion des listes électorales.

Désormais, les communes n'auront plus à :

- inscrire les jeunes majeurs, inscrits désormais sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes, et mis à jour le cas échéant lors de la journée de défense et citoyenneté ;
- inscrire les personnes naturalisées ou les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge ;
- radier les personnes décédées, les personnes inscrites dans une autre commune ou les personnes privées de leur droit de vote par le juge.

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU. Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

EVENEMENTS FAMILIAUX

Nos souhaits de bonheur accompagnent Mme Cathy GERVAIS et Mr Nicolas CANET qui ont célébré leur mariage et à leurs enfants Tom et Léo qui pour leur part ont célébré leur parrainage civil à la mairie le 22 septembre 2018. Toutes nos félicitations.

LE 11 NOVEMBRE 2018

L'action, ce sont des hommes au milieu des circonstances, disait le général de Gaulle.

Voilà 100 ans, les circonstances ont été exceptionnelles et les hommes y ont répondu par un courage inouï durant quatre années longues et terribles.

Ils s'étaient préparés à mourir pour leur pays, pour la liberté, pour la république. Parmi eux, il y avait de nombreux Montauriolencs qui ont combattu avec bravoure. C'est pour nous qu'ils ont donné leur vie.

Chaque année depuis 2014, notre Village se remémore les pages de cette histoire à travers des expositions, des lectures, des précédentes commémorations.

Qui étaient- ils ces hommes en première ligne, désignés sous le nom de «poilus»?

Ces hommes, c'était un immense mélange de combattants d'origines et de conditions sociales diverses, qui n'avaient bien souvent pour seul horizon que le versant de la tranchée. Ouvriers, techniciens, ingénieurs, instituteurs, professeurs... Tous ont été plongés dans la même terreur et le même désespoir.

De toutes les catégories sociales, il y en a une qui a été plus représentée dans les tranchées: le monde paysan. Dans une France à majorité rurale, les paysans vont fournir les trois quarts des hommes directement engagés dans les combats... et bien sûr subir les plus lourdes pertes.

Notre village, ancré dans son histoire rurale et agricole, fait partie de ceux- là. Alors que la population totale du village est de 164 habitants en 1914, 39 hommes âgés de 19 à 48 ans sont mobilisés entre 1914 et 1918.

C'était 24% de la population du village....

Ici à Montauriol, ce sont onze d'entre eux qui ne sont pas revenus, leur nom est gravé à tout jamais sur la plaque commémorative. Leur nom et leur parcours cité, un ballon a été lâché par les enfants, leur mémoire perdurera.

Les autres sont revenus avec des blessures physiques graves. On peut retenir sur leurs fiches: blessé par balle non extraite se trouvant à la base du poumon droit pour Michel DOUTRES, Blessé par une balle dans la tête et blessé au genou par éclat d'obus pour Martin SAQUER, fracture avec perte de masse osseuse sur le cubitus gauche pour Jacques LLOBERES.



La liste est encore longue... L'on a pu mesurer également leurs blessures morales avec leurs longs silences lors d'un questionnement...



Le blog des poilus Montauriolencs revient sur leur histoire, la maquette représentant notre village, les positionne aussi géographiquement. Cette maquette est le symbolique d'un effort particulier pour rendre hommage à ces soldats. Merci à tous les bénévoles de la bibliothèque pour l'encadrement, aux enfants bien évidemment qui ont été nombreux et vous tous pour vos participations diverses. Une bien belle journée de mémoire.

LE PERE NOEL EXISTE BIEN...

Il avait bien dit qu'il passerait le samedi dans l'après midi, horaire un peu décalé mais c'est fait... merci père Noël, les enfants semblaient bien heureux.



VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur le Maire,
Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Madame la secrétaire de Mairie,

vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonheur, santé et prospérité
à l'occasion du Nouvel An.



«y per molts anys»